

ANALYSTE TECHNOLOGIQUE
Infrastructure des serveurs
Poste permanent - 35 h/semaine
Service de l'informatique – East Angus

PROCÉDURE INTERNE ET EXTERNE

Nature du travail

L'emploi d'analyste comporte plus spécifiquement l'analyse, le développement, la coordination et le contrôle de systèmes, méthodes, procédés et programmes ayant trait entre autres à l'organisation et au fonctionnement administratif, aux structures de communication, au traitement de l'information par ordinateur ou autrement et à l'utilisation efficiente des ressources du centre de services scolaire.

Attributions caractéristiques

L'analyste évalue les besoins relatifs à un ou des champs d'activités du centre de services scolaire, recueille les renseignements auprès des utilisatrices et utilisateurs et identifie les sources potentielles de difficultés; elle ou il conçoit, développe et recommande des solutions propres à résoudre les difficultés identifiées.

Elle ou il coordonne et assure l'implantation de programmes et leur mise à jour; elle ou il voit au respect des échéanciers et propose les correctifs nécessaires; elle ou il organise et anime à l'intention du personnel concerné des sessions de formation et de perfectionnement, en assure l'évaluation et le suivi.

Elle ou il fait les analyses nécessaires pour répondre aux besoins d'information du milieu; elle ou il présente des statistiques et rédige des documents ou des rapports; elle ou il supervise la mise à jour et les exploitations des banques de données.

Elle ou il participe à l'élaboration, applique et s'assure du respect des normes et des procédures relatives à son secteur d'activités; elle ou il peut être appelé à collaborer par des travaux de recherche ou par des avis à l'application des conventions collectives, des lois, des règlements et des règles administratives.

Elle ou il exerce un rôle-conseil auprès des intervenantes et intervenants scolaires concernés.

Elle ou il conseille et soutient le personnel d'encadrement des services et des établissements sur l'acquisition d'équipement et de logiciels informatiques, l'organisation des locaux, la répartition des tâches, les méthodes et procédés de réalisation du travail ou sur la gestion financière.

Elle ou il planifie, coordonne, répartit et supervise le travail effectué par le personnel de soutien en lien avec les mandats et les responsabilités de son secteur d'activités.

Responsabilités générales

- Réaliser la planification et l'installation des équipements informatiques et des logiciels; élaborer et fournir la documentation relative aux systèmes.
- Prendre en charge l'organisation l'ensemble des serveurs
- Soutenir les utilisatrices et les utilisateurs dans l'utilisation des services TI et rendre accessibles les outils nécessaires à leur disposition.
- Participer à l'élaboration, à l'évolution et au maintien de l'architecture technologique des T.I.
- Diriger, participer à des comités ou des groupes de travail à l'interne et à l'externe.
- Développer continuellement son expertise dans les techniques et les disciplines normalement utilisées dans sa fonction et se tenir au fait des développements qui peuvent améliorer l'efficacité et la qualité des services qu'elle ou qu'il fournit.

Responsabilités spécifiques

- Installer et mettre à jour les systèmes d'exploitation sur les divers serveurs de la section d'intégration technologique.
- Assurer l'administration et la gestion du cycle de vie des systèmes et des serveurs d'infrastructure de la section.
- Analyser les requis techniques et les traduire en tâches pour assurer la continuité et l'innovation des systèmes.
- Assurer une bonne coordination avec les équipes des T.I. quant aux applications utilisées.
- Superviser les opérations des divers serveurs : documentation, automatisation, procédures d'exploitation, plan de relève.
- Participer à l'élaboration de normes relatives à l'utilisation des ressources informatiques.
- Assurer la mise en place de l'infrastructure technologique en respect aux plans d'architecture et aux orientations technologiques choisies par la direction des T.I.
- Produire et maintenir à jour la documentation des systèmes placés sous sa responsabilité selon les normes établies dans la division.
- Produire les statistiques de l'utilisation des ressources matérielles et logicielles.
- Informer et conseiller la direction du service sur les nouvelles méthodes et techniques à mettre en place pour améliorer la qualité des services offerts.
- Posséder un sens du leadership afin de réaliser et mener à terme des projets.
- Démontrer une grande autonomie et la capacité d'apprentissage autodidacte.
- Accomplir toute autre tâche que peut lui confier sa supérieure immédiate ou son supérieur immédiat.

Qualités requises pour réussir dans ce rôle

Entregent, autonomie, leadership, capacité de travailler en équipe, bonne écoute active et approche client solide, esprit d'analyse et de synthèse, bonne gestion des priorités, intérêt pour les nouvelles technologies.

Exigences particulières

Niveau avancé en déploiement et exploitation de :

- Windows Server 2016/2019
- SQL Server 2016/2019
- Serveurs virtuels Azure
- Active directory
- VMware
- Veeam
- Administration domaine office 365
- Powershell

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en administration ou en informatique ou une combinaison formation et expérience équivalente.

Rémunération

L'échelle de traitement annuel prévue à la convention collective se situe entre 48 689 \$ et 83 462 \$. Le salaire est établi en fonction de la formation et de l'expérience.

Supérieur immédiat

Directeur du Service de l'informatique

Acheminement

Les candidatures doivent être acheminées à l'adresse suivante :

**Concours #2021-P06
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
Service des ressources humaines
4730, rue Dollard
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6
Télécopieur : 819 583-0624
Courrier électronique : emploi@csshc.gouv.qc.ca**

Le Centre de services scolaire implante un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Elle invite les membres de ces groupes visés par le programme à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.

Service des ressources humaines
Septembre 2022